



RANDONNEE LIBERTE 2021

ALSACE : DE CHATEAUX EN VIGNOBLE

De Colmar au mont Sainte-Odile par les villages médiévaux
Séjour itinérant en Hôtellerie et Logis 2* et 3*
7 jours / 6 nuits / 6 jours de randonnée itinérante

Un séjour d'exception à la découverte d'une **Alsace Authentique** !

Au départ de **Colmar**, destination unique en plein centre de l'Alsace, vous partez pour une semaine de **belles randonnées** (15 km à 18 km/jour environ) à la découverte des plus beaux **villages médiévaux** !

Vous flânerez dans ces villes et villages, au charme incontestable des **maisons à colombages** et aux façades colorées, tel que **Eguisheim**, **Turckheim** ou **Kaysersberg** pour arriver en fin de parcours au **Mont Sainte Odile**, ancien monastère fondé par Sainte Odile, Patronne de l'Alsace !

Tous les jours, le parcours quitte le vignoble et prend de l'altitude (environ 400 à 600 m de dénivelé par jour) pour aller à la découverte de l'histoire médiévale de l'Alsace. Depuis les châteaux qui dominent la plaine et le vignoble, les paysages seront tout simplement magnifiques !

Points forts :

- Les plaisirs d'un terroir gastronomique et culturel !
- Visite libre de Colmar (avec un topo guide dédié)
- Auberge, Logis et Hôtellerie de catégorie 3* pendant tout le séjour !
- 2 étapes avec dîner compris en Auberge
- 4 soirées en B&B avec libre choix de restaurant et d'auberge le soir dans les plus beaux villages
- Découverte des plus belles villes et villages alsaciens
- 1 Déjeuner compris en Winstub à Kaysersberg
- Randonnée sans portage de sac
- Dégustation de vins chez un producteur
- Randonner en Alsace toute l'année !
- Retour fin de parcours à Colmar en taxi inclus !
- Trace GPS du parcours
- Votre topo en version numérique

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes

38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51 E-Mail : contact@arcanson.com

www.arcanson.com

PROGRAMME

Jour 01

Colmar - La Petite Venise

Accueil à partir de 14 h à l'hôtel à Colmar. Superbe ville à l'entrée du vignoble. Vous découvrirez les premiers colombages, les ruelles fleuries et les canaux de la **Petite Venise** !

Au programme libre avec notre roadbook maison : Le Musée Unterlinden, la Maison des Têtes, la Maison Pfister, l'Eglise des Dominicains, la Maison Bartholdi... Poursuite par l'ancien quartier des tanneurs du XVIIème siècle et l'étonnante rue de la Poissonnerie...

L'Alsace, c'est aussi une gastronomie et un art de vivre !

Nous vous indiquerons nos auberges préférées pour un diner libre en ville, à Colmar.

Jour 02

Eguisheim - Turckheim

Transfert en taxi pour sortir de la ville et se rendre au point de départ de la randonnée à **Eguisheim**.

Cité médiévale, bâtie autour de son château, elle se déploie en cercles concentriques et se situe au pied de l'imposante **forteresse médiévale du Hohlandsbourg** qui domine la plaine d'Alsace.

Arrivée en fin de journée à **Turckheim**. Le village est réputé non seulement pour son riche centre historique et la qualité de ses vins, mais aussi pour son veilleur de nuit, qui continue à faire sa tournée tous les soirs à 22 h, de mai à octobre. **Dîner libre à Turckheim**. Et si vous commencez par une flammekueche ? Cette célèbre tarte flambée s'accompagne d'un verre de vin blanc d'Alsace !

Étape de 5 h 15 de marche M : 465 m D : 465 m

Jour 03

Turckheim - Riquewihr

Un très joli village vous attend : **Niedermorschwihr** ! Régalez-vous dans ce magnifique écrin de couleurs au cœur d'un vignoble en terrasses. Tout appelle à profiter de l'environnement. Les villages vont se succéder, tous plus beaux les uns que les autres. Vous ferez une pause à **Kaysersberg** pour le repas de midi dans une winstub (une auberge typique Alsacienne) que nous vous conseillerons. Puis, à travers le vignoble, vous rejoindrez **Riquewihr** : belle citée moyenâgeuse à double enceintes fortifiées. **Le soir, vous dînez librement dans les fortifications du village !**

Étape de 5 h 30 de marche M : 600 m D : 565 m

Jour 04

Riquewihr - Thannenkirch

Thannenkirch est un village typiquement Alsacien. Il est situé en contrebas du château du célèbre **Haut-Kœnigsbourg**. Vous y arrivez après une très belle randonnée par le **massif du Taennchel**, classé zone de silence. Les impressionnants rochers de grès jalonnent le parcours avant d'arriver à destination dans une auberge hors du commun qui domine toute la vallée ! **Dîner à l'auberge « 3 cocottes » du Logis.**

Étape de 4 h de marche M : 520 m D : 320 m

Jour 05

Le Château du Haut-Kœnigsbourg

Montée jusqu'au château médiéval du Haut-Kœnigsbourg. Dressé à près de 800 mètres d'altitude sur un éperon rocheux, le château offre un panorama grandiose sur la plaine d'Alsace, les vallées et les ballons des Vosges, la Forêt-Noire, et par temps clair, les Alpes...

Édifié au XIIe siècle, le château est pendant des siècles le témoin de conflits européens et de rivalités entre seigneurs, rois et empereurs. Il voit se succéder d'illustres propriétaires, dont la dynastie des Habsbourg et l'empereur allemand Guillaume II. Le Haut-Koenigsbourg restauré est inauguré en 1908. **Dîner à l'auberge « maître restaurateur ».**

Étape de 4 h de marche M : 270 m D : 550 m

Jour 06

Dégustation des vins d'Alsace

L'étape du jour, ponctuée par le **château-forteresse de l'Ortenbourg** (ruines du XIIIème siècle), sera aussi le moment d'une belle rencontre avec les viticulteurs. Dans les villages, vous pourrez découvrir les multiples cépages qui font la richesse des vins d'Alsace. Vous apprécierez, par la dégustation, les différences entre vignoble de plaine et de coteaux !

Arrivée en fin de journée au pied du Mont Sainte-Odile.

Dîner libre dans le village ou au restaurant de l'hôtel.

Étape de 6 h de marche M : 550 m D : 520 m

Jour 07

Le mont Sainte-Odile

Incontournable ! Dominant la plaine d'Alsace, le **mont Sainte-Odile** fut durant plusieurs siècles le siège d'un important monastère. A l'époque des Celtes, la montagne s'appelait Altitona, mot qui signifie « la montagne haute ». Il s'agissait déjà d'un lieu de culte et ils y firent construire une forteresse, dont le mur d'enceinte correspond aujourd'hui au fameux « mur païen » long de plusieurs kilomètres, qui fait encore l'objet de nombreuses spéculations sur sa construction !

Fin de la randonnée après la visite, au mont Sainte Odile.

Récupération de vos bagages et retour en taxi à Colmar vers 18 h 30.

Étape de 5 h 30 de marche M : 700 m D : 390 m

Nota : Vous effectuez cette randonnée en liberté. Attention : ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergements ou l'ordre des étapes.

Carnet de route

Un dossier numérique vous sera envoyé par email avant votre départ. Vous pourrez télécharger un topo-guide rédigé par nos soins, de la documentation sur la région traversée et la reproduction de cartes topographiques avec votre itinéraire au format GPS. *Ce dossier est à imprimer par vos soins avant le départ ou à conserver de façon numérique sur votre smartphone.*

Les traces GPS sont au format compatible GPX.

Programme

Ce programme et les indications sont donnés à titre indicatif, nous les respectons la plupart du temps, seulement, il est possible que des situations indépendantes de notre volonté puissent en modifier l'ordre ou l'itinéraire, (Remplissage des hébergements, météo, sécurité...). Nous prendrons alors les mesures nécessaires pour vous permettre de profiter au mieux de votre séjour dans les meilleures conditions possibles.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le 1er jour à **partir de 14 h** à l'hôtel à Colmar - Haut-Rhin-68 - les coordonnées vous seront fournies à l'inscription.

Accès

Accès voiture :

Depuis l' A35 en venant de Strasbourg : prendre la sortie 23 (Colmar centre) puis la direction de Colmar. Tournez à Gauche au deuxième rond-point (Statue de la liberté), direction Freiburg. Continuez tout droit sur 500 m. Puis au rond-point, prendre à droite direction centre-ville.

Depuis l' A35 en venant de Mulhouse : prendre la sortie 24 (Colmar Nord), au rond-point, tournez à gauche direction centre-ville.

Parking sécurisé municipal.

Accès train : gare SNCF de Colmar (horaires à consulter auprès de la SNCF).

DISPERSION

Le **dernier jour** un taxi vous ramène, depuis le mont Sainte-Odile, vers 15 h 30 à la gare de Colmar.

NIVEAU

Niveau 2 sur une échelle de 5.

Aucune difficulté technique particulière. Être habitué à la marche en terrain varié et avoir une bonne condition physique.

Les parcours sont bien balisés.

Les étapes sont en moyenne de 15 à 20 km par jour pour un dénivelé à la montée de 300 à 700 m.

Vous marcherez en moyenne de 4 à 6 heures par jour.

Un véhicule assure le transport de vos bagages d'un hébergement à l'autre.

Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtement de protection, pique-nique de midi, gourde, appareil photo, ...).

Les temps de marche sont donnés à titre indicatif et calculés pour des marcheurs moyens (base moyenne de 300 m de montée environ à l'heure) sans tenir compte des pauses plus ou moins importantes : pique-nique, contemplation, photos... Ces temps sont à interpréter en fonction des capacités physiques et de l'entraînement de chacun.

HEBERGEMENT

- Auberge, Logis et Hôtellerie de catégorie 2* ou 3* pendant tout le séjour. Les établissements sont tous sélectionnés pour leur caractère gastronomique, confortables et convivial (douche ou bain et WC dans la chambre).

- 2 étapes avec repas du soir en auberge

- 4 soirées en B&B avec libre choix de restaurant le soir.

RESTAURATION

Notre séjour est organisé pour vous permettre d'apprécier le plus librement possible les spécialités locales.

Les jours J4 et J5, vous dégusterez en formule ½ pension - Les qualités de la gastronomie Alsacienne n'étant plus à démontrer, vous dînerez à nos meilleures tables alsaciennes, arrosées, si le cœur vous en dit, des fameux vins d'Alsace ou des bières locales.

Les jours J1, J2, J3 et J6 vous serez en B&B (nuit et petit déjeuner) - Nous avons sélectionné pour vous des restaurants typiques de la gastronomie Alsacienne pour que vous puissiez librement apprécier selon vos envies la variété des mets locaux.

Nous avons également réservé pour vous un déjeuner à Kaysersberg en Winstub (Auberge traditionnelle Alsacienne).

Les petits déjeuners sont pris à l'hôtel.

Pour ce forfait, les repas de midi et les boissons restent à votre charge. (sauf le déjeuner à Kaysersberg).

Vous avez la possibilité de prendre vos repas de midi où et quand vous le souhaitez (nous vous indiquons les auberges ou restaurants situés sur le circuit). Néanmoins, à votre demande, les hôteliers pourront vous fournir un panier pique-nique (demande à faire la veille et à régler sur place).

NOTE IMPORTANTE CONCERNANT LES DÎNERS :

En saison et/ou hors saisons, nos restaurateurs ont des jours de fermetures variables. N'hésitez pas à nous demander quel jour convient le mieux pour votre départ. Dans tous les cas, nous vous proposerons des formules de remplacement équivalentes sans modification de tarif.

PORTAGE DES BAGAGES

Un véhicule assure le transport de vos bagages d'un hébergement à l'autre.

Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtement de protection, pique-nique de midi, gourde, appareil photo, ...).

GROUPE

À partir de 1 participant (avec un supplément).

ENCADREMENT

Notre partenaire local vous prend en charge du point de départ «accueil» à votre point de retour «dispersion». Vous n'avez à gérer que votre « journée » et le plaisir de la découverte de la région traversée en liberté. Tout le reste est prévu. Profitez-en, c'est les vacances !

Vous effectuez cette randonnée en liberté. Attention : ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergement ou l'ordre des étapes.

DOSSIER DE RANDONNEE

Un dossier numérique vous sera envoyé par email avant votre départ, vous pourrez le télécharger.

Ce dossier est à imprimer par vos soins avant le départ ou à conserver de façon numérique sur votre smartphone.

Les traces GPS sont au format compatible GPX.

Il contient :

- Un itinéraire reporté sur photocopies de carte au 1/ 25 000ème,
- Les reproductions des cartes topographique 1/25 000 ème,
- Toutes les indications pour faire vos randonnées (documentations sur la région, indications de restaurants qui valent le détour !...)

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 30 à 40 litres minimum (affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...);
- un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos ;
- bagages transportés : ne prenez pas trop d'affaires (9 kg maxi/ pers.) et choisissez un sac de voyage souple (un seul sac par personne) qui ferme bien et facile à transporter ;
- chaussettes coton et (ou) laine. Les chaussettes "type bouclette" vous éviteront souvent l'échauffement prématuré des pieds ;
- une paire de chaussures de marche souples déjà utilisées (type trekking avec tige montante et semelle crantée). Évitez de partir en baskets ; ce n'est pas très confortable pour la marche en tout terrain ;
- une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape ;
- tee-shirt coton ; chemise ou polo en coton ou Rhovyl + Modal ou Dunova ;
- un pull chaud en laine ou fourrure polaire (la fourrure polaire est très pratique : légère, elle sèche vite et conserve un fort pouvoir calorifique) ;
- un anorak ou une veste coupe-vent avec un capuchon (le Gore-Tex et le Micropore sont les meilleurs tissus) ;
- une pèlerine couvrant le sac ;
- un pantalon de marche ample en toile légère (coton ou coton polyester). Évitez les jeans qui sont relativement inconfortables pour la marche ;
- un short ou un bermuda ;
- un maillot de bain + une serviette de bain ;
- un chapeau ; un foulard (pour se protéger le cou) ;
- une paire de lunettes de soleil ;
- crème protectrice pour la peau et les lèvres ;
- nécessaire de toilette minimum (serviettes fournies) ;
- papier hygiénique ;
- petite pharmacie personnelle : aspirine, vitamine C, élastoplaste, pansements adhésifs, double peau, boules Quies, plus vos médicaments personnels... ;
- pour les pique-niques (en option) : un bol plastique (bol hermétique type Tupperware) ; des couverts ; un gobelet ; un couteau pliant (type Opinel) ;
- une gourde et/ ou une thermos (1 litre minimum) ;
- Les vivres de course : fruits secs, chocolats, barres de céréales... ;
- une lampe de poche légère (de préférence frontale) ;
- des sachets plastiques pour classer et ranger vos affaires ;
- une pochette plastique étanche : la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport (valide) ; le dépliant de votre assurance voyage "MMA / Europ Assistance" reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;
- argent : dépenses personnelles, repas de midi, boissons au cours de la randonnée, visites éventuelles, ... ;

Facultatif :

- un équipement photo (appareil photo + pellicules) ;
- une paire de jumelles ;
- une paire de bâtons de marche télescopiques.

DATES ET PRIX

Départ possible tous les jours de l'année.

Prix par personne :

765 € base 2 personnes en chambre double ou twin

Nous vous conseillons de réserver le plus tôt possible, à moins de 1 mois du départ il est très difficile de trouver des disponibilités.

Prestations complémentaires :

- Supplément chambre individuelle : 265 €
- Supplément départ à 1 seule personne : 130 €

Tarif des nuits sup. à Colmar en B&B

en chambre individuelle : 110 € / personne

en chambre double ou twin : 85 € / personne

Tarif des nuits sup. à Colmar en ½ pension

en chambre individuelle : 135 € / personne

en chambre double ou twin : 120 € / personne

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en B&B
- Les dîners des jours 4 et 5
- Le déjeuner à Kaysersberg du J3
- Le transfert en taxi privé du J2
- La dégustation de vins chez un producteur
- Le taxi retour à Colmar en fin de séjour
- Le dossier liberté
- La trace GPS du parcours
- Le transport des bagages
- Les frais d'organisation et de réservation

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons
- Les repas de midi (sauf J3 à Kaysersberg)
- Les dîners des jours 1, 2, 3 et 6
- Les éventuelles taxes de séjour que certains hôtels facturent directement au client (env. 1 € / nuit)
- Toutes les dépenses d'ordre personnel
- Les assurances
- Les frais d'inscription
- Les visites éventuelles
- Le moyen de transport pour se rendre au point de départ de la randonnée et le retour
- d'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend"

Code : PL09ALL

POUR EN SAVOIR PLUS

CLIMAT

Le climat alsacien est continental avec des hivers froids et secs et des étés chauds et orageux. Les intersaisons (avril-mai et septembre-octobre) sont en général belles et agréables. Le printemps est l'occasion de profiter des jours qui se rallongent pour faire de très jolies balades et découvrir une nature qui s'éveille.

La ville de Colmar, quant à elle, jouit d'un micro-climat : c'est la deuxième ville la plus sèche de France.

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence